

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec**



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 27 janvier 2009.

Section du dépôt légal



## DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET (SUITE)

### Description sommaire du projet :

Démontrer le caractère innovant et l'avantage concurrentiel du projet. Cette description doit tenir sur deux pages et expliquer comment la R-D ou l'innovation fait progresser l'entreprise et lui permet de se démarquer de ses concurrents.

## SECTION 3 - GESTION INTERNE DE L'INNOVATION

### Indiquer si :

La Direction de l'entreprise réalise ou dispose d'une planification stratégique

L'entreprise a comme actionnaire ou membre de son personnel de direction une personne détenant une maîtrise ou un doctorat dans le domaine de spécialité de l'entreprise

La Direction de l'entreprise a déjà réalisé des projets d'innovation ou a déjà demandé ou déjà obtenu des crédits d'impôt à la R-D.

L'entreprise est inscrite, au cours des 24 derniers mois, dans un processus d'investissement en capital humain, scientifique ou technoscientifique, en technologie ou en immobilisation

L'entreprise a une personne dédiée principalement (plus de 50 % de sa charge de travail) aux projets de développement de l'entreprise

L'entreprise détient un diagnostic d'entreprise

## SECTION 4 - DOCUMENTS À ANNEXER

### Documents obligatoires à fournir

Deux derniers états financiers vérifiés.

Offre de service du consultant externe

### Documents obligatoires à fournir sur demande après émission de l'avis de recevabilité émis par Transformation Alimentaire Québec (TRANSAQ)

Plan d'affaires : ce plan doit avoir moins de deux ans et il doit démontrer que l'entreprise effectue une planification de ses activités de R-D.

Pour les entreprises de plus de 50 employés : attestation du certificat de francisation ou attestation d'application de programme de francisation délivrée par l'Office québécois de la langue française.

Documents de réclamation de crédits d'impôt à la R-D ainsi qu'une liste des projets réalisés durant les deux dernières années.

Le diagnostic d'entreprise ou des diagnostics par fonction accompagnés d'un plan d'action, s'il y a lieu.

Planification stratégique.

## SECTION 5 - AUDIT COMPÉTITIVITÉ-INNOVATION

La réalisation de l'audit Compétitivité-innovation est un préalable à toute autre demande d'aide financière en vertu de ce volet du programme. L'aide financière pour la réalisation de l'audit sera accordée uniquement après l'envoi d'une lettre d'offre de la part d'un représentant de TRANSAQ et à la suite de la signature d'un protocole d'entente liant le demandeur et TRANSAQ. Sur réception des documents cités précédemment, l'entreprise s'engage à collaborer à l'audit, et ce, dans les délais convenus avec TRANSAQ. Le choix de l'auditeur sera effectué en collaboration avec TRANSAQ en fonction du profil de l'entreprise et de la nature des projets soumis.

Il est important de noter que la réalisation d'un audit n'entraîne pas nécessairement une recommandation positive au regard des autres projets présentés dans le volet 1. En outre, la TPS et la TVQ ne sont pas comprises dans le coût des projets.

## SECTION 6 - DÉCLARATION

Je soussigné, \_\_\_\_\_, confirme que les renseignements fournis

Nom complet en caractères d'imprimerie

dans cette demande et les documents annexés sont complets et véridiques et m'engage à communiquer aux représentants du Ministère toute l'information nécessaire à l'analyse du projet. Je comprends que la présente demande d'aide n'entraîne pas nécessairement son acceptation.

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne autorisée

\_\_\_\_\_  
Titre

\_\_\_\_\_  
Date